

S'approprier les procédures pour éviter les contentieux

PUBLIC

Services juridiques – Direction générale – Avocats – Juristes

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en droit administratif ou avoir préalablement suivi la formation :

🔗 [Contentieux administratif \(niveau 1\) \(44437\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le

Code
44438

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
945 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principaux aspects contentieux administratif
- Expliquer les enjeux contentieux afin d'anticiper les contentieux éventuels
- Résoudre les difficultés dans l'exercice de ses fonctions

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Phases précontentieuses

- Les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) en matière d'annulation, le développement des procédures amiables
- Recours gracieux précédant le déféré
- Recours préalables obligatoires en matière de recours de plein contentieux (RPC), refus de régularisation postérieure

Conditions de recevabilité des recours

- Différentes conditions du recours pour excès de pouvoir (REP), les nouveautés en matière de délai, le droit souple appliqué à l'intérêt à agir
- Conditions allégées du déféré
- Conditions requises pour le recours de plein contentieux (RPC) en réparation et dans le contentieux contractuel

Référés

- Procédure spécifique aux référés
- Différents référés d'urgence, référé suspension, référé liberté, etc.
- Les référés précontractuels et contractuels
- Référés s'inscrivant dans le déroulement de la procédure contentieuse

Différentes phases de l'instruction

- Approche stratégique dans la rédaction des différents mémoires
- Dernières modifications : le rapporteur public, les réponses aux conclusions, le principe du contradictoire, etc.

transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Séance publique et notes en délibéré

Moyens utilisés devant le juge pour une annulation

- Moyens de légalité externe et moyens de légalité interne
- Moyens soulevés d'office
- Contrôles liés à l'utilisation du pouvoir discrétionnaire ou à la compétence liée
- Contrôles de proportionnalité

Moyens utilisés devant le juge pour une réparation

- Différentes fautes : fautes de service, fautes personnelles, fautes personnelles gardant un lien avec le service
- Intensité de la faute
- Risques et ruptures de légalité
- Droit de la preuve (charge de la preuve et contenu)

Moyens utilisés devant le juge du contrat

- L'extension des moyens recevables émanant des tiers
- Moyens soulevés par les parties
- Moyens rejetés par le juge

Les effets de l'annulation contentieuse

- Principe de rétroactivité : la modulation dans le temps
- Moyens de contournement et pouvoirs du juge
- Frais irrépétibles et dépens

Conséquences d'une action en responsabilité

- Procédures disciplinaires
- Actions récursoires
- Obligations de paiement avec injonction et calcul des intérêts

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 11 Sep. 2026 – Session Garantie
- 17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 11 Sep. 2026 – Session Garantie
- 17 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 17 Déc. 2026

BORDEAUX

- 17 Déc. 2026

CHAMBERY

- 17 Déc. 2026

GRENOBLE

- 17 Déc. 2026

LILLE

- 17 Déc. 2026

LYON

- 17 Déc. 2026

MARSEILLE

- 17 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 17 Déc. 2026

NANTES

- 17 Déc. 2026

NICE

- 17 Déc. 2026

NIORT

- 17 Déc. 2026

PAU

- 17 Déc. 2026

RENNES

- 17 Déc. 2026

ROUEN

- 17 Déc. 2026

STRASBOURG

- 17 Déc. 2026

TOULOUSE

- 17 Déc. 2026

TOURS

- 11 Sep. 2026
- 17 Déc. 2026